

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 2 mai, à 19 h, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :
Mesdames Julie Robillard et Suzanne Jutras.
Messieurs Guy Lapointe, Daniel Audet, Sébastien Alix et Jonatan Audet.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Nicole Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Audet

2022-05-094

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonatan Audet

2022-05-095

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril et qu'il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET DES DOSSIERS

- À la suite de la résolution 2022-03-061 qui condamne l'envahissement de l'Ukraine par la Russie, la municipalité est fière d'arborer le drapeau ukrainien pour afficher sa solidarité pour le peuple ukrainien.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS(ÈRES)

LA MAIRE ROBERT GLADU

- 1er avril Formation éthique et déontologie
- 3 avril Dîner cabane à sucre
- 4 avril Conseil

- 6 avril Rencontre Transport HSF
- 7 avril Rencontre avec le préfet de la MRC
- 7 avril Vérification de l'état de la route 257
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 12 avril Vidéoconférence avec le MTQ
- 12 avril Transport HSF (comité finance)
- 13 avril Assemblée générale annuelle de la FADOQ
- 14 avril Rencontre avec M. Legault
- 20 avril Rencontre PRMHH (milieu humide et cours d'eau)
- 20 avril Conseil de la MRC
- 21 avril Rencontre conseil du HSF
- 22 avril Rencontre Transport HSF (consultant 360)
- 22 avril Vérification de l'état du chemin North Hill
- 25 avril Atelier de travail
- 27 avril Visite Café Bla Bla
- 29 avril Rencontre Transport HSF (consultant 360)

LA CONSEILLÈRE JULIE ROBILLARD, SIÈGE 1

- 4 avril Conseil
- 7 avril Formation éthique et déontologie
- 8 avril Formation éthique et déontologie
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 25 avril Atelier de travail

LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE 2

- 1^{er} avril Formation éthique et déontologie
- 3 avril Dîner cabane à sucre
- 4 avril Conseil
- 6 avril Transport HSF
- 9 avril Consultation publique MADA
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 13 avril Assemblée générale annuelle de la FADOQ
- 21 avril Régie incendie des rivières
- 21 avril Rencontre conseil du Transport HSF
- 22 avril Rencontre Transport HSF (Restech 360)
- 25 avril Atelier de travail
- 29 avril Rencontre Transport HSF (Restech 360)

LE CONSEILLER DANIEL AUDET, SIÈGE 3

- 4 avril Conseil
- 5 avril Vidéoconférence pour la Chambre de commerce
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 25 avril Atelier de travail
- 27 avril Assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce
- 28 avril Formation Éthique et déontologie
- 29 avril Formation Éthique et déontologie

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE 4

- 4 avril Conseil
- 9 avril Consultation publique MADA
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 14 avril Assemblée à la MRC pour les loisirs
- 19 avril Assemblée générale annuelle du journal Haut-Saint-François
- 25 avril Atelier de travail
- 28 avril Régie incendie des rivières – comité de suivi

LE CONSEILLER JONATAN AUDET, SIÈGE 5

- 4 avril Conseil
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 19 avril Rencontre chargé de projet pour l'église Chalmers
- 25 avril Vidéoconférence du MTQ (services et travaux dans la MRC)
- 25 avril Atelier de travail

LE CONSEILLER SÉBASTIEN ALIX, SIÈGE 6

- 4 avril Conseil
- 11 avril MAJ du plan d'action de la planification stratégique
- 25 avril Atelier de travail
- 28 avril Réunion du CCU (dérogation mineure)

7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI

7.1 **APPUI POUR LE PROJET DE LOI C-229 – LOI SUR L'INTERDICTION DES SYMBOLES DE HAINE**

ATTENDU QUE chacun mérite de vivre dans la sécurité et la dignité;

ATTENDU QUE chacun a le droit de se sentir accueilli et respecté dans sa collectivité;

ATTENDU QUE le projet de loi C-229 vise à interdire à quiconque de vendre et d'exposer des symboles qui fomentent la haine et la violence à l'égard de groupes identifiables;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-05-095

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Lingwick soutienne le projet de loi C-229, *Loi sur l'interdiction des symboles de haine*, présenté par monsieur le député Peter Julian.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 **PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET RAPPORT DES DÉLÉGATIONS**

La directrice générale commente l'état des activités financières et des activités d'investissement en date de 30 avril 2022 et le rapport des délégations des dépenses du mois d'avril 2022.

8.2 **ADOPTION, PAIEMENT ET RATIFICATION DES COMPTES D'AVRIL 2022**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

2022-05-096

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée correspondant au chèque déboursé numéro 202200134 au chèque déboursé numéro 202200187 soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 110 656.23 \$ et de 23 498.72 \$ pour les salaires du mois de mars des employés et des élus.

LISTE DES PAIEMENTS ÉMIS			
No. déboursé	No. chèque	Fournisseur	Montant
202200134		Receveur général du Canada	3 957,42 \$
202200135		Revenu Québec	9 530,28 \$
202200136		Hydro-Québec	1 404,30 \$
202200137	20669	JN Denis Inc.	47,83 \$
202200138	20670	Le Reflet, journal communautaire	250,00 \$
202200139	20671	Conseil Sport Loisir de l'Estrie	70,00 \$

202200140	20672	Ministere des Ressources Naturelles	10,00 \$
202200141		Services sanitaires Denis Fortier	4 736,34 \$
202200142		Suzanne Jutras	68,88 \$
202200143	20673	Raymond Chabot Grant Thornton	9 198,00 \$
202200144		Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	173,03 \$
202200145		Pascal Sévigny	300,00 \$
202200146	20674	CJS Électrique inc.	6 101,16 \$
202200147		Gaétan Perron	693,00 \$
202200148		Robert Gladu	129,92 \$
202200149		Nicole Lamontagne	35,00 \$
202200150		Annulé	
202200151		Service de carte Desjardins	1 318,89 \$
202200152	20675	Fédération Québécoise des Municipalités	1 165,57 \$
202200153		Annulé	
202200154		Annulé	
202200155	20676	Shannon Morin-Pratte	200,00 \$
202200156		Bell Canada	82,14 \$
202200157	20677	Club de l'Age d'or de Lingwick	32,00 \$
202200158		Alexandre Latulippe	246,00 \$
202200159		Annulé	
202200160	20678	Receveur général du Canada	2 046,07 \$
202200161		Annulé	
202200162		Pierre Chouinard & Fils	3 021,20 \$
202200163	20679	Magasin général Morin	2 687,72 \$
202200164	20680	JN Denis Inc.	1 465,36 \$
202200165	20681	M.R.C. Haut-St-François	383,39 \$
202200166		Quincaillerie N.S. Girard	359,45 \$
202200167	20682	Alternateurs Demarreurs Weedon	15,81 \$
202200168		VIVACO groupe coopératif	129,99 \$
202200169		TGS Industriel inc.	165,91 \$
202200170		Centre de location Idéale Inc.	224,55 \$
202200171		Lapointe Guy	87,32 \$
202200172		Valoris - Régie HSF et Sherbrooke	2 420,03 \$
202200173	20683	Centre d'extincteur SL	352,93 \$
202200174	20684	Régie de récupératon de l'Estrie	1 102,50 \$
202200175	20685	Pigeon, Louise	30,00 \$
202200176	20686	Ministre des Finances et de l'Économie	41 517,41 \$
202200177		Axion	100,62 \$
202200178		Pascal Sévigny	52,80 \$
202200179	20687	Excavation Lyndon Betts	621,15 \$
202200180		Alexandre Latulippe	40,00 \$
202200181	20688	Monique Théoret	30,00 \$
202200182		Cain Lamarre	478,35 \$
202200183		Robert Gladu	21,24 \$
202200184		Robillard Julie	171,31 \$
202200185	20691	Les constructions rénovations Cyr Inc.	13 287,36 \$
202200186	20689	Sylvie Ethier	6,90 \$
202200187	20690	Nicole Lamontagne - petite caisse	87,10 \$
		Total des chèques:	110 656,23 \$

No. écriture	Date	Description	Montant
202200034	2022-04-03	Salaires élus	6 199,72 \$
202200032	2022-04-05	Salaires employés	3 764,55 \$
202200037	2022-04-12	Salaires employés	5 704,69 \$
202200039	2022-04-19	Salaires employés	3 880,62 \$
202200041	2022-04-26	Salaires employés	3 949,14 \$
		Total des salaires:	23 498,72 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 RAPPORT FINANCIER 2021

Les états financiers 2021 vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés et vérificateurs mandatés par la municipalité du Canton de Lingwick, indiquent les résultats suivants:

- Les revenus de fonctionnement et les revenus d'investissement se chiffrent à **1 133 407 \$** et les charges incluant l'amortissement des immobilisations sont de **1 199 971 \$**.
- En tenant compte de l'amortissement des immobilisations, de la cession d'immobilisation, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de **11 706 \$**.
- L'ensemble de notre surplus est de **545 154 \$** et inclus l'excédent non affecté, affecté et le fonds de roulement. Les immobilisations et autres actifs se chiffrent à 2 927 306 \$ (terrains, édifices, routes, véhicules, matériel, etc.).

Le total de la valeur des actifs de la municipalité est de **3 594 808 \$**

Note : Informations financières consolidées signifient qu'aux informations municipales s'ajoutent les informations nous concernant au niveau de la Régie incendie des Rivières.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS – EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

Revenus	2021	2020
Taxes	777 323 \$	756 714 \$
Compensation tenant lieu de taxes	13 047 \$	11 275 \$
Transferts	296 032 \$	348 239 \$
Services rendus	13 043 \$	12 506 \$
Imposition des droits	26 822 \$	24 119 \$
Amendes et pénalités	425 \$	5 453 \$
Autres revenus d'intérêts	11 282 \$	5 453 \$
Autres revenus	(580) \$	4 494 \$
Revenus d'investissement		93 081 \$
	1 137 394 \$	1 252 247 \$
Charges	2021	2020
Administration générale	272 019 \$	236 187 \$
Sécurité publique	180 021 \$	153 482 \$
Transport	477 681 \$	413 836 \$
Hygiène du milieu	129 417 \$	131 691 \$
Santé et bien-être	1 250 \$	1 150 \$
Aménagement, urbanisme et développement	43 314 \$	35 347 \$
Loisirs et culture	94 280 \$	80 889 \$
Frais de financement	3 201 \$	4 508 \$

Amortissement des immobilisations		188 091 \$
	1 201 183 \$	1 057 090 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(63 789) \$	195 157 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(63 789) \$	195 157 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2021	2020
Actifs financiers	645 233 \$	468 821 \$
Passifs	(183 607) \$	(222 841) \$
Actifs financiers nets	461 626 \$	448 057 \$
Actifs non financiers	2 949 575 \$	3 053 289 \$
Excédent accumulé	3 411 201 \$	3 501 346 \$

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

	2021	2020
Excédent de fonctionnement non affecté	268 488 \$	468 821 \$
Excédent de fonctionnement affecté	126 665 \$	84 627 \$
Réserves financières et fonds réservés	150 000 \$	38 000 \$
Surplus	545 153 \$	591 448 \$
Financement des investissements en cours	13 920 \$	
Investissements nets dans les immobilisations et autres actifs	2 852 128 \$	2 909 898 \$
Total de l'excédent accumulé	3 411 201 \$	3 501 346 \$

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-05-097

ET RÉSOLU de déposer le rapport financier pour l'année 2021 ainsi que le rapport du vérificateur de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 NOMINATION DE LA REPRÉSENTANTE DÉSIGNÉE ET RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE REVENU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-05-098

ET RÉSOLU QUE de nommer madame Nicole Lamontagne, personne dûment autorisée, représentante et responsable des services électroniques.

Nous autorisons Revenu Québec à lui transmettre, dans le cadre de ses fonctions, des renseignements confidentiels concernant la municipalité.

Madame Lamontagne, responsable des services électroniques peut utiliser tout moyen de communication offrant des garanties de sécurité pour accomplir les tâches liées à sa fonction tout en respectant les conditions d'utilisation des services clicSÉCUR - Entreprises.

QUE monsieur le maire, Robert Gladu, soit autorisé à signer, au nom de la municipalité du Canton de Lingwick, tous les documents relatifs soient, annexe A

– nomination d'un responsable des services électroniques et annexe B –
nomination d'un représentant autorisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.5 PROCURATION – REVENU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-05-099

ET RÉSOLU QUE de faire parvenir à Revenu Québec, le formulaire MR-69 *autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration* pour autoriser madame Nicole Lamontagne à avoir accès aux renseignements ou aux documents confidentiels que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité du Canton de Lingwick ou lui permettre d'agir en son nom auprès de Revenu Québec.

Monsieur le maire, Robert Gladu, est autorisé à signer la procuration au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.6 NOMINATION DE LA RESPONSABLE DES SERVICES DESJARDINS ET SIGNATAIRE POUR LES EFFETS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

2022-05-100

ET RÉSOLU QUE de nommer madame Nicole Lamontagne responsable des services électroniques Desjardins ainsi que signataire des effets bancaires ou autres documents au nom du Canton de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.7 FORMATION INFOTECH

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonatan Audet

2022-05-101

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise madame Nicole Lamontagne à suivre la formation d'Infotech qui se tiendra en ligne les 5 et 7 juillet 2022 de 9h00 à 12h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.8 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT AU TRANSPORT DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QU'il est parfois requis de remplacer monsieur Guy Lapointe sur le comité du Transport du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE les dossiers de ressources humaines demandent une compétence appropriée au sujet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonatan Audet

2022-05-102

ET RÉSOLU QUE de nommer madame Julie Robillard, substitut sur le comité du Transport du Haut-Saint-François.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.9 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE SERVICE AVEC L'AUTORITÉ 9-1-1 DE PROCHAINE GÉNÉRATION

ATTENDU QU'apparavant, les municipalités signaient une entente 9-1-1 avec le fournisseur téléphonique sur leur territoire;

ATTENDU QUE pour le 9-1-1 de prochaine génération, l'entente doit être signée avec Bell en tant que fournisseur de réseau 9-1-1 désigné par le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes (CRTC) pour le Québec;

ATTENDU QUE cette nouvelle entente est nécessaire pour que Bell puisse fournir les services 9-1-1 dans notre municipalité;

ATTENDU QUE cette entente est non-modifiable et a été déposée et approuvée par le CRTC;

ATTENDU QUE pour cette nouvelle entente, Bell utilisera un service de signature électronique appelé DocuSign qui simplifiera et accélérera le processus, éliminant ainsi les besoins d'imprimer;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Audet

2022-05-103

ET RÉSOLU d'approuver la nouvelle entente et d'autoriser madame Nicole Lamontagne, directrice générale à la signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PAUSE SANTÉ

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 NOMINATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT SUR LE COMITÉ D'ANALYSE

ATTENDU QUE pour faire la préparation d'une nouvelle proposition pour le transfert des camions incendie à la Régie incendie des rivières;

ATTENDU QUE lors de la séance du 4 avril 2022, la municipalité a adopté la résolution numéro 2022-04-074 qui nommait monsieur Guy Lapointe sur le comité d'analyse;

ATTENDU QUE la Régie incendie des rivières nous demande de procéder à une nomination autre qu'un membre du conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-05-104

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme madame Suzanne Jutras sur le comité d'analyse de la Régie des rivières.

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 COURS DE NIVELEUSE POUR LES EMPLOYÉS DE VOIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR Sébastien Alix

2022-05-105

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte que les employés de la voirie suivent une formation de niveleuse avec une entreprise accréditée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 REMPLACEMENT TRAVAUX JOURNALIERS – ALEXANDRE LATULIPPE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

2022-05-106

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage sur une base temporaire, monsieur Carl Lepage afin de remplacer monsieur Alexandre Latulippe pour la durée de son congé parental pour les travaux journaliers (tondage, entretien des parcs, etc.).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.2 REMPLACEMENT POUR LA CONCIERGERIE – ALEXANDRE LATULIPPE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonatan Audet

2022-05-107

ET RÉSOLU QUE la municipalité engage sur une base temporaire, madame Isabelle Poulin afin de remplacer monsieur Alexandre Latulippe pour la durée de son congé parental pour les travaux d'entretien ménager.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.3 APPELS D'OFFRES POUR TRAVAUX DE RECHARGEMENT, DE NETTOYAGE DE FOSSÉ ET D'ACHAT DE PONCEAUX

CONSIDÉRANT QU'aucun contrat de fourniture de matériaux ou de services de plus de cinquante (50 000 \$) dollars n'est prévu au budget;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de voirie prévus entraîneront des dépenses supérieures à l'autorisation de dépenser autorisée par le règlement 361-2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jonatan Audet

2022-05-108

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Nicole Lamontagne, à publier un appel d'offres pour la fourniture de 3 000 tonnes de gravier, un appel d'offres pour la location d'une pelle hydraulique pour le nettoyage de fossé, et un appel d'offres pour l'achat de ponceaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 FABRICATION DE COMPOSTEURS – AIDE AUX CITOYENS

ATTENDU QUE tous les propriétaires sur le territoire de la municipalité étant desservis par la collecte des matières résiduelles doivent procéder au compostage des matières organiques;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite aider les propriétaires n'ayant encore aucun système de compostage domestique ou ceux qui désirent améliorer leur système actuel à obtenir un système efficace à faible coût;

ATTENDU QUE le comité consultatif en environnement propose d'offrir un atelier de fabrication de composteur domestique et que le matériel pour la fabrication du composteur soit défrayé par la municipalité, contre une légère contribution de la part du participant;

EN CONSÉQUENCE,

2022-05-109

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'achat de matériel pour la construction de composteurs domestiques. Une contribution de vingt-cinq (25 \$) dollars sera demandé aux citoyens.

QUE les citoyens désirant participer à la fabrication de leur composteur devront auparavant s'inscrire et déboursier un montant de vingt-cinq (25) dollars, montant représentant leur contribution au paiement du matériel nécessaire à la fabrication du composteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 NOUVELLE DEMANDE DE DOMTAR INC. À LA CPTAQ POUR AMÉNAGEMENT DES ÉRABLIÈRES

ATTENDU QUE la compagnie Domtar Inc. nous a fait parvenir une demande d'avis sur la conformité à la réglementation municipale d'une demande d'autorisation de récolte présentée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE cette demande est en tout point conforme à la réglementation municipale en vigueur;

ATTENDU QUE cette demande affecte les lots dont la liste est jointe à la présente;

EN CONSÉQUENCE,

2022-05-110

IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE de recommander à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec d'accueillir la demande de la compagnie Domtar Inc. comte tenu que cette dernière est conforme à la réglementation municipale applicable;

De permettre à la compagnie Domtar Inc. d'effectuer des récoltes forestières, selon les modalités décrites, sur les lots visés sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC – ADDENDA À LA RÉOLUTION 2022-04-089

2022-05-111

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la municipalité du canton de Lingwick autorise l'organisation d'un feu de joie et des feux d'artifice. Une demande devra être faite auprès de la Régie incendie des rivières afin que des pompiers volontaires organisent, selon les directives, le feu de joie et les feux d'artifice tout en tenant compte également des conditions météorologiques.

La municipalité autorise le comité de la fête nationale à faire une demande de permis nécessaire pour le service de boissons alcoolisées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.2 DEMANDE DU JOURNAL LE REFLET – ASSURANCE RESPONSABILITÉ

ATTENDU QUE le Reflet est un organisme sans but lucratif qui tient ses activités à l'intérieur du centre communautaire;

ATTENDU QU'une demande a été reçue de la part de la présidente du conseil d'administration, madame Catherine Bouffard, afin d'inscrire le Reflet à la liste des organismes qui bénéficient d'une assurance responsabilité payée par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

2022-05-112

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'ajouter le journal le Reflet à la liste de ses organismes qui bénéficient d'une assurance responsabilité payée par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.3 COMITÉ INTERCULTUREL – PROJET RURALITÉ

2022-05-113

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Robillard

ET RÉSOLU QUE la municipalité permette à la conseillère, madame Suzanne Jutras de participer à un comité municipal qui sera jumelé à une communauté culturelle de Sherbrooke, par l'intermédiaire de la Fédération des communautés culturelles de Sherbrooke. Ce comité sera composé de deux (2) citoyens de la municipalité, deux (2) de la communauté jumelée et d'un (1) élu.

Ce projet permettra de créer des ponts et faciliter l'intégration des communautés culturelles dans le milieu rural.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.4 MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE – AIDE FINANCIÈRE ET AUTORISATION

Le conseiller Sébastien Alix, le conseiller Daniel Audet et la conseillère Suzanne Jutras étant producteur, marchand et administratrice au marché de la petite école, se retirent des délibérations et du vote.

2022-05-114

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

ET RÉSOLU

QUE la municipalité autorise le Marché de la petite école à procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), permettant la vente de boissons alcoolisées. La vente et la consommation devront se dérouler sur le site du marché.

Les soirées prévues sont le 15 mai et les vendredis soir du 10 juin au 9 septembre 2022.

QUE durant cette même période, le Marché de la petite école est autorisé à utiliser les infrastructures municipales à l'abri permanent, incluant le four à pain.

QUE la municipalité accorde une aide financière de deux cent cinquante (250 \$) dollars au Marché de la petite école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.5 EMPLOI D'ÉTÉ CANADA – EMBAUCHE D'UN(E) PRÉPOSÉ(E) AUX LOISIRS

ATTENDU QUE la demande pour le programme Emplois d'été Canada 2022 a été retenue pour un(e) préposé(e) aux loisirs;

2022-05-115

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Robillard

ET RÉSOLU

QUE la municipalité procède à un affichage et embauche la ressource nécessaire pour le poste de préposé(e) aux loisirs.

Cette ressource permettra d'offrir un support aux organismes pour l'organisation et l'élaboration des activités et événement en collaboration avec les membres et les ressources bénévoles notamment à la place du marché public.

Elle devra participer à la diffusion, à la promotion des activités et être présente lors de ces événements.

Elle procédera à l'implantation d'un service de renseignements touristiques afin de remettre de la documentation et fournir des renseignements sur les activités dans les environs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.6 PIZZA AU MARCHÉ CET ÉTÉ

2022-05-116

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise une équipe d'étudiants du Haut-Saint-François dont les noms ont été fournis dans leur demande, à utiliser le four à pain et la cuisine du centre communautaire.

Ces mêmes étudiants devront s'engager à tenir les lieux (abri permanent et cuisine) propres après chaque soirée et à fournir à la municipalité une preuve de la formation en hygiène et salubrité des aliments.

De plus, une décharge signée par les parents de chaque participant devra être acheminée au bureau municipal avant le début des activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.7 ACTIVITÉ « BIKE STOP 108 » - AUTORISATIONS

ATTENDU QUE l'organisme *Le Village de Noël de Lingwick* souhaite organiser l'activité « *Bike Stop 108* » sur le terrain municipal situé au centre du village de Sainte-Marguerite, face au 68, route 108, le 10 juillet prochain;

ATTENDU QUE l'événement se déroule à l'extérieur et qu'un bar sera installé sur un terrain de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

2022-05-117

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise les organisateurs du « *Bike Stop 108* » à utiliser les terrains municipaux situés au centre du village de même que les installations électriques de l'endroit pour leur activité;

QUE la municipalité autorise l'organisme *Le Village de Noël de Lingwick* à vendre, de la boisson alcoolisée lors de l'événement. L'autorisation est valide à la condition qu'un permis délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec soit obtenu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.8 ÉGLISE CHALMERS – MANDAT POUR CHARGÉ DE PROJET

ATTENDU QUE les travaux de restauration de l'église Chalmers ont débutés;

ATTENDU QUE la municipalité désire s'assurer que les travaux se font en conformité avec les lois et les règlements en application au Québec et les recommandations du ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU QUE la municipalité désire s'assurer aussi, que les travaux se réalisent en tenant compte des travaux de restauration à venir;

EN CONSÉQUENCE;

2022-05-118

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la municipalité mandate monsieur David Leslie, architecte, pour la surveillance des travaux de l'entrepreneur pour la première étape de la restauration de l'église Chalmers. Les honoraires seront de trois mille (3 000 \$) dollars plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.9 DEMANDE DE LA BIBLIOTHÈQUE – PANNEAUX D'INDICATIONS

ATTENDU QUE la bibliothèque a fait part d'une problématique d'orientation dans le centre communautaire afin que les nouveaux usagers de la bibliothèque puissent se rendre au local;

ATTENDU QUE cette situation doit s'appliquer pour tous les organismes hébergés au centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE;

2022-05-119

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de faire l'achat d'enseignes pour diriger les usagers vers les organismes concernés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée et sera archivée.

16. SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-05-120

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée.

Il est 20h55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Certificat de crédit numéro 2022-05-01

Je soussignée, Nicole Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

Robert Gladu
Maire

Nicole Lamontagne
Dir. générale et greffière-trésorière